VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014– n° 08

140039

CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES D'AMENAGEMENT DE CONCESSIONS - ELECTION DES MEMBRES

L'article R 300-9 du Code de l'Urbanisme précise en particulier que « lorsque le concédant est une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales, une commission est constituée au sein de son organe délibérant à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Cette commission émet un avis sur les candidatures reçues, préalablement à l'engagement des discussions mentionnées à l'article R 300-8 ».

Il convient de constituer ladite commission, distincte de la commission d'appel d'offres de la Ville, dans l'optique de la passation de nouvelles concessions d'aménagement. Elle est composée du Maire, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants, élus à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DECIDE de constituer une commission d'appel d'offres d'aménagement de concessions,

- PROCEDE au vote pour l'élection de ses membres :

Monsieur le Maire propose :

Titulaires :
- Jean-Paul BESOMBES
- Dominique CHOBAUT
- Vincent BENOIT
- Marie-France LECOMTE
- Serge VINCENT

Suppléants :
- Caroline PRIVAT
- Ousseynou SEYE
- Jacqueline THIRION
- Marc FRISON-ROCHE
- Jean-Louis BOURDON

Nombre de votants : 35

Sont élus par 35 voix :

Titulaires :
- Jean-Paul BESOMBES
- Dominique CHOBAUT
- Vincent BENOIT
- Marie-France LECOMTE
- Serge VINCENT

Suppléants :
- Caroline PRIVAT
- Ousseynou SEYE
- Jacqueline THIRION
- Marc FRISON-ROCHE
- Jean-Louis BOURDON

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	*35*
Nombre des Membres en exercice.....	*35*
Nombre des Membres présents à la séance.....	*34*
Procuration	*1*

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 avril 2014

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI *(présente uniquement au point n° 1a)*, Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.